

Ecole de la Porte du Jour

Chauriat

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 4 mars 2016

Membres présents :

Enseignants : Madame Barraud, Monsieur Bastide, Madame Blanc, Madame Clochon, Madame Faucher, Madame Jacquet, Madame Lageneste, Madame Tardy

Représentants de la Mairie : Monsieur Deschamps, Monsieur Maillard, Madame Cognet

Représentants des parents d'élèves : Madame Aubril, Madame Blavignac, Madame Masclaux , Madame Paulhan, Monsieur Tuffery.

DDEN : Madame Charpentier

Responsable de cantine : Cristèle Vernière

Excusés :

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur Cazalbou, Madame Valeri, Madame Chatras, Madame Innocent, Madame Maillard, Madame Maly

Secrétaire de séance : Joëlle Blanc

Ordre du jour :

1. Photos scolaires
2. Crédits municipaux
3. EPS
4. Cantine
5. Travaux
6. Questions des parents

1. Photos scolaires

Lors du précédent conseil d'école, une famille nous a fait remarquer que les photos individuelles réalisées par le photographe n'étaient pas prises dans le cadre scolaire comme le demande effectivement le BO n°24 de 12 juin 2003 qui précise *"la photographie d'identité, ainsi que toute autre photo qui ne s'inscrit pas dans un cadre scolaire et peut être réalisée par un photographe dans son studio, est de nature, si la prise de vue est effectuée à l'école, à concurrencer les autres photographes locaux."*

Afin de respecter au mieux ce point de règlement sans nuire à la qualité des photos, nous ferons réaliser aux enfants un fond assez neutre devant lequel ils poseront pour les photos individuelles. Cela sera clairement indiqué dans la demande d'autorisation qui sera distribuée avant la venue du photographe.

Nous travaillerons, cette année, avec Madame Voarino, photographe à Billom qui viendra faire les photos à l'école le mardi 10 mai.

Les photos seront facturées 2€50 à la coopérative scolaire et seront revendues 5 € pièce aux familles ce qui fera un bénéfice de 2€50 par photo pour la coopérative scolaire.

Le conseil d'école approuve ce mode d'organisation.

2. Crédits municipaux

→ Bilan des dépenses 2015 :

Crédits fournitures scolaires (35 € par enfant) :

Ils ont été utilisés en totalité principalement pour l'achat de matériel consommable (cahiers, crayons...) mais aussi pour l'achat de matériel éducatif utilisable sur plusieurs années.

Crédits de remplacement des manuels scolaires :

Cette année il a été utilisé pour la classe de GS/CP.

Budget transport :

La mairie a financé pour 1400 € de transport pour les sorties scolaires.

Autres dépenses :

La mairie a fourni 125 ramettes de papier pour le photocopieur, pris en charge la maintenance informatique et acheté divers produits pour la pharmacie de l'école.

Du matériel de sport (ballons, crosses de hockey, haies, balles de lancer...) a été acheté pour 870 €.

Monsieur Deschamps indique que le coût de fonctionnement global de l'école (hors cantine, garderie et entretien des bâtiments) s'élève à 78 461 € pour 2015.

→ Crédits 2016 :

Monsieur Deschamps indique qu'en 2016, les crédits municipaux alloués à l'école seront maintenus ou à la hausse. La mairie en informera le directeur lorsque le budget sera voté.

Le projet d'équipement informatique des écoles de la Communauté de Communes aura un coût plus élevé que prévu : 280 000 € (au lieu des 150 000 € initialement annoncés). Le projet est cependant maintenu et un nouvel appel d'offres a été lancé.

Les enseignants souhaitent savoir si, suite à l'annulation des séances piscine, la somme économisée (2240 € pour les entrées et 2000 € pour le transport) peut être utilisée pour financer des sorties, un cycle basket avec Bernard ou l'achat de matériel de motricité pour les maternelles.

→ Photocopieur :

Le compteur est relevé régulièrement mais depuis quelque temps, le nombre de photocopies réalisées est en augmentation.

Monsieur Deschamps précise que le centre de loisirs et la garderie doivent faire leurs photocopies à la mairie.

→ Téléphone :

Le téléphone du bureau ne fonctionne plus correctement. Il sera remplacé par un téléphone avec plusieurs combinés (un dans le bureau, un vers la pharmacie, un dans la bibliothèque et si possible un sous le préau). Cela permettra de supprimer la ligne de la cantine qui n'est plus utilisée.

3. EPS

→ Natation :

Les travaux de la piscine de Billom n'ayant pas encore commencé, les séances de natation prévues aux deuxième et troisième trimestre sont annulées.

→ Escalade :

Madame Clochon souhaite faire intervenir Monsieur Pérol pour un cycle d'escalade en CM1 (cycle de 6 séances). Monsieur Pérol a également proposé 4 séances gratuites pour les élèves de CM2. Cela devrait se faire en dernière période.

D'autre part, les enseignants aimeraient pouvoir utiliser le bas du mur d'escalade lors de séances de sport et souhaitent savoir si c'est possible. Monsieur Deschamps en fera la demande auprès de Monsieur Pérol.

→ Intervention de Bernard Crespo pour l'année scolaire prochaine :

Les enseignants souhaitent que Bernard Crespo puisse intervenir à l'école pour chaque classe du CP au CM2. Il intervient actuellement pour les classes de CE2, de CM1 et de CM2.

La mairie ne peut pas dire, pour l'instant, sur quel volume horaire interviendra Bernard Crespo l'année scolaire prochaine. Monsieur Deschamps précise que si Bernard Crespo faisait trop d'heures à l'école, le club de basket qui l'emploie pourrait perdre sa subvention Jeunesse et Sport.

4. Cantine

Le nombre de repas servis est en hausse : entre 105 et 110 repas par jour sont servis (à la cantine) et beaucoup d'enfants de maternelle mangent à la cantine.

Les problèmes de discipline et de respect sont de plus en plus nombreux. Il faut donc revoir l'organisation de ce service.

→ Ce qui a été mis en place depuis la rentrée des vacances d'hiver :

- Le personnel municipal vient chercher les enfants dans les classes à midi, les incite à passer aux toilettes et à se laver les mains avant de les accompagner à la cantine. Cela évite de faire l'appel lorsque tous les enfants sont installés.
- Les enfants ont une place attitrée à la cantine afin de séparer les enfants qui perturbent le service. Le directeur précise que cela se fait dans de nombreuses cantines.
- Les employées municipales ont des chariots pour faciliter le service.
- Il y a une personne de plus dans le réfectoire des maternelles ce qui était vraiment indispensable.

Grâce à ces changements, les réfectoires sont beaucoup moins bruyants et il y a beaucoup moins de passages aux toilettes pendant le repas.

→ Ce qui va être mis en place dans les semaines à venir :

- Les parents d'enfants perturbateurs ou s'étant mal comportés seront systématiquement informés par un mot dans le cahier de liaison.

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 4 mars 2016

Monsieur Bastide explique qu'il est indispensable que les familles et l'équipe enseignante soient informées lorsqu'il y a un problème grave à la cantine ou sur le temps périscolaire. Il a, à plusieurs reprises, reçu des parents venant se plaindre de problèmes graves dont il n'avait pas eu connaissance.

- Un nouveau règlement sera établi. Il sera collé dans le cahier de liaison des enfants.
- Les enfants qui ne respecteront pas les règles seront systématiquement sanctionnés.
- Une note d'information expliquant le nouveau fonctionnement de la cantine sera distribuée aux familles.

Une réunion sera organisée avec l'ensemble du personnel intervenant sur le temps périscolaire et la cantine, des représentants de la mairie, des enseignants, les DDEN et des représentants de parents pour établir un nouveau règlement, réfléchir aux sanctions en cas de non respect de ce règlement et rédiger un mot d'information pour les parents.

Il est indispensable qu'il y ait une vraie cohérence pour les enfants tout au long de leur journée à l'école et que les règles de base notamment celles qui touchent au respect de l'autre soient les mêmes sur les temps scolaires et périscolaires.

→ Cristèle Vernière explique qu'il y a encore des familles qui ne rendent pas à temps, les feuilles d'inscription à la cantine ce qui pose de réels problèmes d'organisation. Il arrive qu'il y ait jusqu'à 7 enfants de plus qui mangent à la cantine alors qu'ils ne sont pas inscrits. Cela ne concerne que quelques familles mais c'est vraiment très gênant.

5. Travaux :

→ Les petits travaux demandés au premier conseil d'école ont été faits. Le sol de la cour des maternelles a été refait (ajout de gravier, damage).

→ Travaux à prévoir :

- Remplacement de la grille rigide dans la cour du cycle 2. Des parties du grillage sont cassées et les enfants se blessent.
- Espaliers à remettre à l'endroit dans le gymnase.
- Thermostats à changer dans la classe maternelle (PS/MS).
- Arrachage des arbres en fin de vie (prunus, acacias) et plantation de nouveaux arbres à l'automne.
- Les enseignants rappellent la nécessité de prévoir une restructuration complète des sanitaires du préau qui permettrait d'augmenter le nombre de WC et de lavabos pour la classe maternelle (PS/GS). En attendant cette réfection complète, ils demandent si un ou deux lavabos supplémentaires pourraient être installés dans le préau.
- Les travaux nécessaires au projet d'équipement informatique (pose des tableaux blancs, câblage de la classe maternelle (PS/MS) qui n'est pas encore reliée au réseau, installation des vidéoprojecteurs) se feront pendant les vacances d'été.
Dans la classe maternelle de Madame Jacquet, une cloison sera posée pendant les vacances de printemps pour pouvoir y installer un tableau blanc.

6. Questions des parents

→ Il y a des retours négatifs sur la qualité des repas servis à la cantine.

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 4 mars 2016

Avec la Communauté de Communes, serait-il possible d'envisager un rapprochement avec un autre prestataire ?

Madame Masclaux précise que ces remarques viennent seulement de trois familles et qu'il convient donc de relativiser.

Monsieur Deschamps explique qu'il n'est pas possible de changer de fournisseur. Il y a quelques années, un projet de création de cantine intercommunale avait été envisagé pour les écoles de la Communauté de Communes mais abandonné car trop coûteux.

→ Certains parents interviennent pour des problèmes de discipline dans l'enceinte de l'école ou à la sortie.

Le directeur rappelle que les parents n'ont absolument pas le droit d'intervenir pour quoi que ce soit auprès des enfants dans l'enceinte de l'école.

Ceci est d'ailleurs précisé dans la note de rentrée et pourra être rajouté dans le prochain règlement intérieur.

→ Des parents se demandent pourquoi le centre aéré ferme tous les ans, trois semaines, au mois d'août ? Est-il possible de faire un roulement avec le mois de juillet ? de diminuer cette plage de fermeture ?

Monsieur Deschamps explique que la gestion du personnel municipal ne permet pas d'ouvrir le centre de loisirs tout l'été. Il précise que cela avait été fait il y a quelques années et qu'il y avait eu seulement 4 enfants inscrits au mois d'août. Cependant, il proposera aux autres communes d'organiser un roulement entre les différents centres de loisirs du secteur afin qu'il y en ait toujours un d'ouvert.

→ Des parents souhaiteraient que la garderie ouvre dès 7h00 du matin ?

Monsieur Deschamps est d'accord pour ouvrir la garderie à partir de 7H15.

→ Comment se déroulent les activités périscolaires ? Quelles sont les nouveautés de cette année ?

Dans le cadre des TAP, les enfants peuvent régulièrement faire de la danse, des jeux de société, du ping pong, des arts plastiques. Ponctuellement, il leur a aussi été proposé du tir à l'arc (sur une période plus longue que les autres années), et de l'escalade. D'ici la fin de l'année scolaire, les ateliers scientifiques devraient reprendre.

Monsieur Deschamps explique que l'organisation des TAP serait plus facile si les enfants reprenaient les cours à 14h15 au lieu de 14h.

→ De nombreux parents d'élèves trouvent que l'aménagement du parking de l'école reste dangereux pour les piétons, notamment au niveau du chemin d'accès sous la butte. Pourrait-on envisager un balisage plus sécurisé ?

Monsieur Deschamps explique que l'aménagement du chemin d'accès sera revu après l'arrachage des arbres bordant la cour de l'école.